INFORMATIONS GENERALES

CHEVAL .....

➲ Coordonnées du Propriétaire

Mme, M.....

Adresse.....

.....

Tel portable .....

Email .....

➲ Coordonnées du cavalier ou de la personne responsable de l'étalon

Mme, M .....

Adresse.....

.....

Tel portable .....

Email .....

➲ Matériel et documents fournis

• ☐ Livret du cheval
• Alimentation . Aliment fourni par le propriétaire : ☐ Oui ☐ Non - Si oui, description et quantité amenée :..... Ration . Matin : ..... . Midi : ..... . Soir : ..... - Si non : je demande que mon cheval soit nourri avec les aliments fournis par l'organisation. . **Foin** : Quantité à donner par jour : ..... selon les horaires suivants : ..... **. Compléments alimentaires** : ☐ Oui ☐ Non Si oui lesquels et détail .....

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

• Litière

. Paille ☐ . Copeau ☐

• Equipement de transport

Le cheval est équipé à son arrivée avec des protections de transport

Oui ☐ (Indiquer la liste de tout le matériel + prendre une photo)

Non ☐

• Matériel de sellerie et d'écurie

- ☐ Une sangle bavette,
- ☐ Deux tapis,
- ☐ Une paire de guêtre antérieurs,
- ☐ Un filet,
- ☐ Une couverture séchante,
- ☐ Une chemise,
- ☐ Une couverture de box.

• Santé

. Le cheval présente-t-il à son arrivée des atteintes ou lésions visibles

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles

. Suivi vétérinaire – traitement en cours : ☐ Oui ☐ Non
Si oui lesquels, produit fourni et prescription :

. ☐ Autorisation d'intervention (document joint à signer)

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

• **Assurance** Le cheval est assuré mortalité : ☐ Oui ☐ Non Si oui, pour quelle valeur : ..... . Nom de la compagnie d'assurance : .....
• **Autres informations concernant l'étalon** . Précautions à prendre (comportement et manipulation)

Je soussigné, ...,

Déclare avoir pris connaissance du déroulement du testage des étalons 2026 (détaillé dans la Note d'Information du Testage des étalons 2026) et souscrit à toutes ses dispositions et des dispositions contractuelles annexées.

Je certifie l'exactitude des informations concernant le cheval nommé ci-dessus.

Fait à ....., le .....

Signature
(et parapher chaque page)

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

AUTORISATION D'INTERVENTION

CHEVAL .....

➲ Personne à prévenir en cas d'urgence

Dans le cas où le propriétaire serait injoignable, en cas d'urgence, la personne dénommée ci-dessous est habilitée par le propriétaire à prendre toutes les décisions concernant le cheval :

Mme, M .....

Adresse.....

.....

Tel .....

Tel portable .....

Email.....

➲ Soins vétérinaires

En cas de besoin, le propriétaire demande de faire appel au vétérinaire dont les coordonnées sont :

Nom .....

Adresse.....

.....

Tel .....

Tel portable .....

Email.....

Néanmoins en cas d'urgence, le propriétaire autorise le Stud-Book Selle Français à recourir au vétérinaire qui suivra le testage.

En cas de nécessité, le propriétaire autorise les responsables du testage à prodiguer les premiers soins au cheval.

Dans le cas où ni le propriétaire, ni la personne en cas d'urgence ne seraient joignables ou en cas d'urgence grave, le Stud-Book Selle Français s'engage à prendre les mesures nécessaires que lui dictent l'urgence et l'expérience des responsables du testage. Les frais restants entièrement à la charge du propriétaire.

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

➲ Ferrure et maréchalerie

En cas de besoin, le propriétaire

☐ Demande de faire appel au maréchal ferrant dont les coordonnées sont :

Nom.....

Adresse.....

.....

Tel ..... Tel portable .....

☐ Autorise le Stud-Book Selle Français à faire appel au maréchal ferrant de son choix, après accord du propriétaire ou de la personne responsable de l'étalon ; les frais restants à la charge du propriétaire.

Fait à ....., le .....

Signature

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

Modifications applicables depuis le 15/07/2026

1.1.1 Contrôle de médication

Le directeur des services vétérinaires est invité à assister à tous les concours. Il a accès aux programmes et au calendrier. Il peut se faire représenter.

Il est interdit d'administrer ou d'appliquer aux animaux, au cours des concours d'élevage Selle Français ou en vue d'y participer, des substances ou procédés de nature à modifier artificiellement leurs capacités ou à masquer l'emploi de substances ou procédés ayant cette propriété. La liste des substances ou procédés mentionnés au présent article est mentionnée à l'article L. 241-2 du code du sport.

Le Stud-Book Selle Français peut faire appel à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage pour la mise en place de contrôle sur les concours d'élevage Selle Français. Les résultats des contrôles sont transmis directement au Stud-Book Selle Français. En cas de contrôle positif, la commission des conflits du Stud-Book Selle Français statuera sur les sanctions à appliquer à l'encontre du propriétaire et/ou de l'engageur de l'animal. Un contrôle positif, sur le circuit des mâles, peut conduire au retrait de l'approbation de l'animal concerné.

3.2.2 Testage des mâles de 3 ans

Objectif : détecter et évaluer dans le détail, dans un environnement homogène, les qualités des futurs jeunes reproducteurs de la race.

3.2.2.1 Conditions de qualification

Les participants au testage sont :

- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE sélectionnés lors des épreuves qualificatives régionales de l'automne,
- Les mâles de 3 ans à orientation CSO/CCE approuvés lors du Championnat des 2 ans, l'année précédente,
- Les mâles de 3 ans à orientation Dressage sélectionnés lors du Championnat des Espoirs du Dressage,
- Les mâles de 3 ans Anglo-Arabe lauréats de leur section à la finale de Pompadour pourront également être sélectionnés pour le testage par la Commission d'approbation du Stud-Book Selle Français.

Au fur et à mesure du déroulement des qualificatives, le Stud-Book Selle Français édite un classement général évolutif.

A l'issue de la tournée de qualificative étalons, environ 30 chevaux ayant obtenu les meilleures notes générales sont admis à participer à la session de testage. Ils sont sélectionnés par la commission d'approbation qui pourra prendre en compte des critères complémentaires comme la lignée maternelle ou le label Selle Français Originel. Ils sont ensuite contactés par le Stud-Book Selle Français.

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

Toutefois, outre leur classement, les chevaux devront, pour être admis au testage :

- Avoir obtenu une note minimum de **9/20** aux aplombs antérieurs et postérieurs lors des épreuves qualificatives,
- La veille de l'entrée au testage, présenter un **statut ostéo articulaire** « Excellent », « Bon » ou « Intermédiaire », selon le protocole du CIRALE,
- Présenter un **test PCR négatif** à l'artérite virale et à la rhinopneumonie (écouvillon nasopharyngé) de moins de 7 jours pour accéder au site du Testage,
- Présenter un test génomique SNP

3.2.2.2 Ateliers et coefficients

Modèle - 25%	dont "Impression Etalon" (30%)
Aptitudes à l'obstacles - Saut monté - 40%	Equilibre sur le plat et sur les sauts (25%)
	Moyens sur l'obstacle (25%)
	Style sur l'obstacle (25%)
	Comportement (25%)
Locomotion - 25%	Pas (20%)
	Trot (20%)
	Galop (40%)
	Fonctionnement général (20%)
Impression d'ensemble - 10%	

A partir de 2026, l'évaluation du saut en liberté ne compte plus dans l'évaluation finale du testage.

3.2.2.3 Déroulement

Le testage se déroule en quatre temps :

- **Phase d'accueil – Entrée en testage**

Cette étape comprend :

- **Un point d'information** : à l'arrivée au testage, chaque propriétaire fournira au Stud-Book Selle Français les informations détaillées concernant son cheval (alimentation …) suivant le questionnaire qui sera fourni par le Stud-Book Selle Français.
- Une **visite vétérinaire de contrôle** dont l'objectif est de valider la capacité du cheval à suivre le testage.
- Une **présentation montée par les cavaliers présentateurs habituels** pour une première observation par l'équipe du testage. Cette présentation comprendra une évolution aux 3 allures et le passage d'un petit dispositif d'obstacles (pour les chevaux de CSO/CCE).

- Un **atelier photo.**

A l'issue de la phase d'accueil et d'entrée au testage, l'équipe d'experts encadrant le testage se garde le droit de refuser un cheval en fonction de son comportement ou de son état physique ou de son état de santé.

- **Phase de travail et d'évaluation**

Pendant les jours suivants, et sous la forme d'un programme adapté à chaque cheval, les chevaux sont travaillés par l'équipe du testage principalement sur des exercices sur le plat en vue de les installer dans le meilleur fonctionnement possible et leur permettre d'exprimer au mieux leurs qualités de locomotion.

Au cours de cette phase de travail, l'équipe d'experts encadrant le testage évaluent en prenant en compte l'évolution des chevaux. Ils émettent un avis sur leurs qualités tant sur le plan de la locomotion que du fonctionnement et des aptitudes à l'obstacle.

Ils se gardent le droit d'exclure un cheval en fonction de son comportement s'il s'avère dangereux.

A partir de 2026 un jury unique Selle Français sera invité sur trois jours durant cette période pour évaluer les chevaux. Une journée sera dédiée à l'évaluation de la locomotion, une journée pour l'évaluation du modèle et une journée pour l'évaluation à l'obstacle.

A l'issue de cette période de travail et d'évaluation, la commission d'approbation se réunira pour attribuer les approbations.

- **Présentation publique des approuvés**

Les présentations organisées au cours des deux derniers jours du testage sont réservées aux chevaux **approuvés en décembre de l'année précédente et venus confirmer leur approbation à l'issue du testage**, ainsi qu'aux **nouveaux étalons de 3 ans approuvés**.

Les chevaux qui ne sont pas approuvés à l'issue de la phase d'évaluation ne participent pas à ces présentations publiques. Ils sont autorisés à quitter les écuries du testage dès la fin de la commission d'approbation. Ces présentations **ne constituent pas une épreuve d'évaluation et n'interviennent pas dans la décision d'approbation**, celle-ci étant déjà arrêtée. Elles permettent en revanche de porter un regard complémentaire sur les chevaux approuvés. À cette occasion, un groupe d'experts – composé notamment de cavaliers internationaux, d'éleveurs et de marchands – sera invité à formuler une appréciation qualitative rédigée pour chaque cheval.

Ces appréciations auront vocation à enrichir la présentation et la valorisation des jeunes étalons dans les supports du Stud-Book Selle Français, notamment dans le Guide des Jeunes Étalons en version papier et sur le site etalonsf.fr

3.2.2.4 Résultats, classements et rappels

L'étalon le mieux classé à l'issue du testage sera considéré comme le Champion de sa génération.

Les résultats et le classement sont validés par le président du Stud-Book Selle Français ou son représentant assisté du président du corps des juges ou son représentant.

Les mâles de 3 ans sélectionnés sur les qualificatives étalons, le circuit Dressage et le circuit AA :

Selon les besoins de la race et la qualité des chevaux présentés, la Commission d'approbation décidera de l'approbation des meilleurs mâles de 3 ans. Elle pourra prendre en compte les critères de conformation, de locomotion, d'aptitude à l'obstacle ainsi que des critères complémentaires jugés importants pour le programme d'élevage du Selle Français (lignée maternelle, diversité génétique, qualités particulières).

Les mâles de 3 ans approuvés lors du Championnat des 2 ans

Ils verront leur approbation confirmée, par cette participation à la session de testage.

Dans un objectif de préservation physique, les étalons approuvés pourront bénéficier lors de leur année de 4 ans, d'un cycle de sélection allégé pour accéder à la Finale du cycle classique CSO de la SHF, à savoir : participer à au moins 6 épreuves de jeunes chevaux comme défini dans le règlement de Saut d'obstacles SHF.

A partir du testage 2026, les mâles non approuvés à l'issue du testage ne bénéficieront plus d'une attribution de cinq de cartes de saillies. Ils devront participer au cycle de sélection habituel du cycle classique CSO de la SHF à 4 ans ou ultérieurement, pour être expertisés à nouveau en vue d'une nouvelle demande d'approbation.

Pour se qualifier à la finale, ils bénéficieront de la bonification de points prévue dans le règlement SHF, analogue à la bonification dont bénéficient les meilleurs chevaux classés dans les concours d'élevage à 3 ans.

3.2.2.5 Cas particuliers

Un mâle de 3ans déjà approuvé lors du championnat des 2ans concerné par l'un des cas suivants :

- Ne peut pas participer au testage pour raison de santé, sur présentation d'un certificat recevable et d'un dossier vétérinaire justifiant cette absence,
- N'est pas retenu lors de l'entrée au testage (techniquement pas suffisamment prêt, refusé à la visite vétérinaire, non retenu par les experts du testage pour toute autre raison type montoir dangereux),
- Se blesse ou tombe malade lors du testage, ne lui permettant pas de terminer l'expertise,

Voit son approbation prolongée d'une année par la commission d'approbation.

Ne bénéficie pas à 4 ans du cycle allégé dont bénéficient les jeunes étalons approuvés à l'issue du testage, pour participer à la finale du cycle classique des jeunes chevaux de 4ans.

Doit se qualifier et être présent à la Finale Nationale du Cycle Classique à 4 ans (CSO, CCE ou Dressage) pour le maintien de son approbation après son année de 4 ans.

3.2.2.6 Communication

A l'issue du testage, les étalons sont classés en différentes catégories « très prometteur », « espoir ».

Les informations sur chaque cheval sont publiées dans le Guide des Jeunes étalons Selle Français et sur le site étalonsf.fr comme outil d'aide à la décision et conseil de croisement pour les éleveurs souhaitant utiliser de la jeune génétique Selle Français.

Je soussigné, ...,

Déclare avoir pris connaissance du règlement du testage des étalons 2026 ainsi que des dispositions générales du règlement des concours d'élevage du Stud-Book Selle Français. Je souscris à toutes ses dispositions et des dispositions contractuelles annexées.

Fait à ....., le .....

Signature
(et parapher chaque page)

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33

FICHE DE DEPART

CHEVAL .....

Départ prévu le :

☐ Jeudi 10 décembre

☐ Vendredi 11 décembre

☐ Samedi 12 décembre

Je soussigné .....,

☐ Propriétaire

☐ Mandataire

☐ Transporteur

atteste :

☐ Que l'étalon ..... est en bon état et ne présente pas de lésions (autres que celles éventuellement mentionnées à son arrivée) ;

☐ Avoir repris l'ensemble du matériel déposé et mentionné dans le dossier du cheval à son arrivée.

Observations :

Fait à ....., le .....

Signature

Stud-Book Selle Français
info@sellefrancais.fr / +33 (0)9 72 11 89 33